

Journal "La Nouvelle"

MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens,

Enfin, le retour du beau temps après un hiver plutôt tardif. L'arrivée des journées ensoleillées nous permet de faire le ménage du printemps. Pour ce faire, je vous invite à utiliser le site des matériaux secs afin de vous départir des déchets qui ont un plus gros volume et de venir porter les pots de peinture, d'huile ou autres dans les bacs prévus à cet effet près du garage municipal.

La fonte de la neige a fait apparaître quelques nids-de-poule à certains endroits dans les chemins municipaux. Les employés de la municipalité ont commencé à les réparer. Certains tronçons nécessitent de plus gros travaux d'asphaltage. Par contre, à ce jour, nous n'avons aucune subvention du provincial pour effectuer ces travaux plus coûteux. C'est pour cette raison que nous procédons à l'application d'un mélange préparé à froid (cold patch) afin de colmater ces trous.

Si vous avez lu le mot du journal précédent, vous avez pu en apprendre davantage sur les travaux réalisés à la Petite École qui deviendra la Maison de la culture. Sachez qu'un autre beau projet est en cours. Il s'agit de la rénovation du chalet de l'hippodrome. Monsieur Steve McDonald, agent de développement municipal, a obtenu plusieurs aides financières afin d'apporter des améliorations à cet endroit. Les travaux ont débuté à l'automne dernier et se poursuivent ce printemps.

Je vous souhaite de belles journées printanières!

Au plaisir!

Rachel Dugas

Rachel Dugas,
Mairesse

Date de tombée : 23 mai 2025



MAI 2025

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|---|----|----|----|----|---|
| | | | | 1 | 2 | ● |
| 4 | | 6 | 7 | | 9 | ● |
| 11 | | ● | ● | ● | ● | ● |
| 18 | | 20 | 21 | | 23 | ● |
| 25 | | 27 | 28 | 29 | 30 | ● |

JUIN 2025

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|---|----|----|----|----|---|
| 1 | | 3 | 4 | | 6 | ● |
| 8 | | 10 | 11 | 12 | 13 | ● |
| 15 | | 17 | 18 | | 20 | ● |
| 22 | | 24 | 25 | 26 | 27 | ● |
| 29 | | | | | | |

**LE SITE DE MATÉRIAUX SECS
SERA OUVERT DU 12 AU 17
MAI INCLUSIVEMENT.**

FÊTES DES BÉNÉVOLES 2025

En lien avec la semaine de l'action bénévole, la Municipalité de Nouvelle organise un souper méchoui ce samedi 10 mai à la salle l'Escale. Cet événement a pour but de remercier tous les bénévoles présents dans notre municipalité.

C'est grâce à vous que notre communauté est aussi dynamique, solidaire et vivante. Merci de faire une différence chaque jour !

Pour information: Samuelle Robichaud-Cyr, 418 794-2253, poste 103.

**En route vers le
BÉNÉVOLAT!**

51^e ÉDITION

Semaine de l'action bénévole
27 avril au 3 mai 2025

LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE EN
COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE DES QUATRE-
TEMPS SOUHAITENT VOUS INVITER À SES

GYM- FAMILLES

Accès au gymnase et à son matériel pour
découvrir et s'amuser autour des sports!

DIMANCHE 25 MAI
ENTRE 9 H ET 11 H
AU GYMNASÉ DE
L'ÉCOLE DES QUATRE-TEMPS

Veillez apporter des souliers d'intérieur.



POUR CÉLÉBRER LE MOIS DE L'ARBRE, EN
COLLABORATION AVEC LE GOUVERNEMENT DU
QUÉBEC, LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE INVITE
SES CITOYENS À UNE DISTRIBUTION D'ARBRE.

SAMEDI 24 MAI

ENTRE 9 H ET 12 H

DANS LE STATIONNEMENT DES
BUREAUX MUNICIPAUX

LIMITE DE 3
ARBRES PAR
FOYER

MAI **mois**
de l'arbre
et des forêts

Nouvelle

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE AVIGNON-EST

L'activité humaine est la cause de la majorité des feux de forêt alors voici un petit rappel concernant le règlement municipal en matière de feu :

ARTICLE 8 : CONDITION MÉTÉOROLOGIQUE

Aucun feu extérieur, même s'il fait l'objet d'une autorisation obtenue de l'autorité compétente, ne peut être effectué lorsque les vents sont supérieurs à 20 km/heure.

ARTICLE 13 : EXTINCTION

En tout temps, quel que soit le type de feu extérieur, il est obligatoire d'avoir à proximité un moyen d'extinction facilement accessible afin de circonscrire tout début d'incendie ou toute propagation.

ARTICLE 15 : FEUX D'HERBE

Les feux d'herbe ou de broussailles sont strictement interdits sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

ARTICLE 21 : FEUX DE RÉSIDUS FORESTIERS

Il est strictement interdit d'allumer un feu de résidus forestiers sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation du Service de sécurité incendie. Le propriétaire doit rester sur place et procéder à l'extinction à la fin de la journée. Il doit avoir aussi le matériel pour contenir le feu. L'empilement des résidus forestiers ne doit pas dépasser 3 mètres carrés et aucun produit accélérant ne doit être utilisé pour allumer le feu.

Vous pouvez faire la différence, en adoptant des comportements sécuritaires! Pour toute question ou pour avertir d'un brûlage que vous voudriez effectuer, veuillez contacter le SSI Avignon-Est : Monsieur Maxime Marmol, technicien en prévention des incendies, 418 364-7666, p. 404 ou Monsieur Marc Côté, directeur du Service incendie, 418 364-7666, p. 401.

La bibliothèque possède une collection de livres LARGE VISION, profitez-en !

SCRABBLE

L'activité a lieu à 13 h, tous les 3^e vendredis du mois. Le prochain rendez-vous est le 16 mai prochain.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Hélène Arsenault, responsable de la bibliothèque au 418 794-2088 ou bbonouv@globetrotter.net.

Horaire :

Mardi et jeudi :
13 h à 15 h 30 et
18 h 30 à 20 h

Samedi :
de 10 h à 11 h 30

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb ont le regret de vous annoncer qu'il n'aura pas de vente de garage d'organisé au Centre sportif Louis-Sleighter cette année.

Dû aux travaux effectués au Club de Courses de Nouvelle, les Chevaliers de Colomb ne peuvent pas vous recevoir pour leur déjeuner communautaire mensuel ce mois-ci. Restez à l'affût pour connaître la prochaine date.

Merci de votre compréhension !

LUMIÈRES SUR L'ÉGLISE

Le projet de mettre en valeur l'église de Nouvelle permet de jeter un regard nouveau sur ce bâtiment exceptionnel de notre patrimoine, de prendre conscience de son architecture unique, de ses lignes, de ses formes et de ses voûtes magnifiques.

Des personnes m'interpellent régulièrement pour me donner des informations ou des anecdotes autour de la construction de l'église. Voici quelques exemples pour vous permettre d'approfondir le sujet :

- Pourquoi disons-nous que l'architecture est inspirée de Dom Bellot?
- Qui était Dom Bellot?
- Quel est l'architecte qui était en charge de la construction de l'église en 1937?
- Quelle famille de Nouvelle a offert la statue de Saint-Jean-l'Évangéliste située à l'avant de l'église?
- Quel œuvre a réalisé les sculpteurs Fernand Bourgault et Félix Leblanc-Savoie?

Pour tous ceux et celles qui demandent comment faire pour contribuer au projet :

- Par un virement INTERAC à : fabrique@nouvellegaspesie.com
- En faisant un chèque à l'ordre de : Fabrique de Nouvelle
- Directement au bureau de la Fabrique : 6, rue de l'Église, Nouvelle

Daniel Bujold, responsable de campagne pour la Fabrique de Nouvelle



La campagne de financement va très bien avec 12 050 \$ d'accumulé sur notre objectif de 18 000 \$ (phase 1).

À noter que 68 % de ce montant provient du secteur corporatif et 32 % du secteur privé. Également, la plateforme de socio-financement «La Ruche» est maintenant activée et d'ailleurs, vous y trouverez une offre intéressante pour le spectacle de Paul Daraïche au Festival Western de Nouvelle.

Pour plus de détails, consultez la page Facebook «Lumières sur l'église de Nouvelle».

MAISON DES JEUNES DE NOUVELLE



N'oubliez pas que la maison des jeunes de Nouvelle est ouverte tous les vendredis du mois de mai dès 17 h !

Des activités sont prévues pour nos jeunes ! Venez rencontrer notre équipe sur place 😊

CORPORATION DU PATRIMOINE DE NOUVELLE

Chères membres de la Corporation du patrimoine de Nouvelle,

Un petit rappel pour vous inviter à notre rencontre amicale du mois qui se déroulera lundi le 19 mai toujours à la même place, à la salle communautaire du sous-sol de l'église à 13 h 30.

Ce sera comme à l'habitude une rencontre en toute simplicité autour d'un café / thé / pâtisserie. Apportez vos travaux textiles à montrer ou à faire ainsi que vos jeux de société.

Si vous avez de vieilles lunettes de correction de la vue que vous n'utilisez plus, apportez-les et nous en ferons don à un organisme qui les redistribue.

DÉFI ON ROULE POUR TOI

Les 6 et 7 juin prochains, des dizaines de villages, de municipalités et de villes du Québec verront défiler quinze cyclistes à l'occasion du **Défi On roule pour toi**. De New Richmond à Lévis, ils parcourront un total de 600 kilomètres en deux jours sans relais. Ils seront bientôt de passage chez vous afin de sensibiliser une fois de plus la population à la prévention du suicide.

Le moment approximatif du passage des cyclistes pour la Municipalité de Nouvelle se situe entre 5 h et 6 h 45 vendredi 6 juin 2025.



#MaiSansTondeuse
#MaiSansTondeuseAvignon



Protéger la biodiversité
un geste simple pour la planète

Propulsé par MRC AVIGNON
et les municipalités d'Avignon

Le Club des 50 ans et plus vous invite à leur souper annuel de homard!

Samedi 17 mai à 18 h.

35\$/membre

45\$/non-membre

Réservez votre billet auprès des membres du C.A. et au comptoir le Chiffonnier avant le 13 mai.

Apportez vos consommations et vos ustensiles.



COMPTOIR LE CHIFFONNIER

Horaire : mardi et jeudi de 12 h à 16 h

En soirée, le dernier jeudi du mois de 18 h à 20 h 30.

Apportez vos sacs de magasinage!

CAMPING DE L'AUBERGE MIGUASHA

Il reste encore de belles disponibilités pour réserver votre séjour au site du Camping de l'Auberge Miguasha !

N'hésitez pas à partager la nouvelle à votre famille et vos amis pour les encourager à venir découvrir ou même à redécouvrir ce lieu magnifique !

www.campingaubergemiguasha.com
418 794-2253, poste 104

